



# VELLERON AU FIL DES SAISONS



 **Ambiance  
estivale**

 **DOSSIER :  
Vive la rentrée**

 **Vie Associative  
Un forum  
pour découvrir**



VELLÉRON  
AU FIL DES SAISONS

2 AGIR

4 PARTAGER

7 APPROFONDIR  
LA RENTRÉE

10 DÉCOUVRIR

12 COOPÉRER

13 DÉLIBÉRER

14 MOTS DES ÉLUS

15 PROTÉGER

16 AMÉNAGER

18 AGENDA & CARNET

## É D I T O AU FIL DES SAISONS

L'été s'achève et avec lui de beaux moments de convivialité et d'échanges, malgré le contexte sanitaire : cinéma de plein air, marchés de créateurs, concerts, exposition photo des producteurs, centre aéré, forum des associations, fête votive, rentrée des classes.....

Je tiens à remercier mon équipe d'élus et le personnel municipal qui ont su travailler tout l'été pour faire au mieux, en concertation et en vrai partenariat dans le seul souci d'œuvrer pour le village.

Malgré les dossiers « brûlants » que nous découvrons, ainsi qu'une organisation municipale chaotique dont nous héritons, nous nous attelons à la tâche pour les régler du mieux possible, avec fermeté et conviction.

Heureusement, nous rencontrons aussi de « belles personnes » prêtes à s'investir et ayant de bonnes idées pour que vive Velleron. A croire que notre enthousiasme libère les énergies. C'est stimulant et encourageant.

Les réunions s'organisent et s'enchaînent pour travailler avec les personnes ressources et expertes des différents services des organismes partenaires.

Ecoute, observation et analyse, tout est fait pour être efficaces et agir avec une vision globale et cohérente pour un développement harmonieux.

Ainsi, nous avançons, nous « lançons des ponts » quotidiennement, avec volonté, prudence et humilité. Nos valeurs guident nos décisions qui sont toujours prises dans l'intérêt général.



Bien à vous.

Philippe Armengol, Maire de Velleron  
Vice-Président du Grand Avignon  
Vice-Président de la Via Venaissia

directeur publication : Philippe Armengol  
rédacteurs : Sophie Marquez, Alexandra Bourgoïn, Cécile Laget Barbet, Gilles Laugier, Cédric Claretton et les services municipaux  
mise en page : Flora Vander Poorte  
photos : Cédric C, Didier K, Sam M, Pierrick J, Fabienne A, Gérald I, Hervé B, Franck P  
impression : Imprimerie Rimbaud - Cavaillon  
nombre d'exemplaires : 2 000 ex

AGIR

100j. Premiers pas

## Agir sur tous les champs

A 100 jours du début du mandat, il est important de rendre compte des 1ères actions, comme cela sera fait régulièrement dans un souci de transparence et de lien avec la population. Petits aménagements ou de plus grande ampleur, tout compte pour améliorer la qualité de vie en veillant à la cohérence d'ensemble. En bref et en un coup d'œil la diversité des domaines concernés.

FAIT

- Reprise du marché sur fréquence classique avec port du masque
- Campagne d'affichage sur nos agriculteurs locaux
- Convention de partenariat avec la gendarmerie
- Tri sélectif à domicile
- Reprise du cinéma plein air
- Horaires d'été pour les services techniques pour plus d'efficacité
- Forum des associations
- Expression des élus dans le bulletin
- Restauration du vestiaire du stade
- Programmation du rallye des élus mars 2021
- Installation de ruches sur terres communales
- Achat de deux radars pédagogiques
- Etat des lieux des contrats des prestataires, rupture de ceux aux tarifs trop élevés
- Attribution de subventions exceptionnelles COVID
- Aménagement de terrasses pour commerces
- Demande de mise en sécurité des Grands Pins
- CCAS : réel accompagnement et respect de l'anonymat
- Défibrillateur devant le foyer du 3ème âge

EN COURS

- Démarches pour stopper le lotissement Grande Bastide
- Etat des lieux des espaces communs du Clos de l'Angely
- Bornes de recharge pour voiture électrique
- Acquisition d'un minibus pour les associations financé par annonceurs
- Marché agricole, recueil des doléances et travail sur le règlement
- Attention portée aux projets privés impactant la commune
- Réalisation de demandes de subventions 280 000 € auprès de partenaires
- Finalisation du projet de rénovation de l'avenue Général de Gaulle
- Isolation avec double vitrage à l'école

100 jours  
et +

ÉTUDES ENGAGÉES

Certains dossiers nécessitent du temps avant de pouvoir émerger et être visibles de tous. Ce temps est consacré à un travail d'étude, d'analyse, de conception, de recherche de financement souvent menés en lien étroit avec des partenaires. Voici ceux déjà engagés :

- Via venaissia : intégration du trajet sur notre commune
- Création Voie verte des Cades
- Jardins partagés : implantation, organisation
- Diagnostic éclairage public pour économie d'énergie
- Diagnostic de la vidéosurveillance
- Demande de création d'un giratoire à Covell'eau avec le Département
- Plantation d'arbres

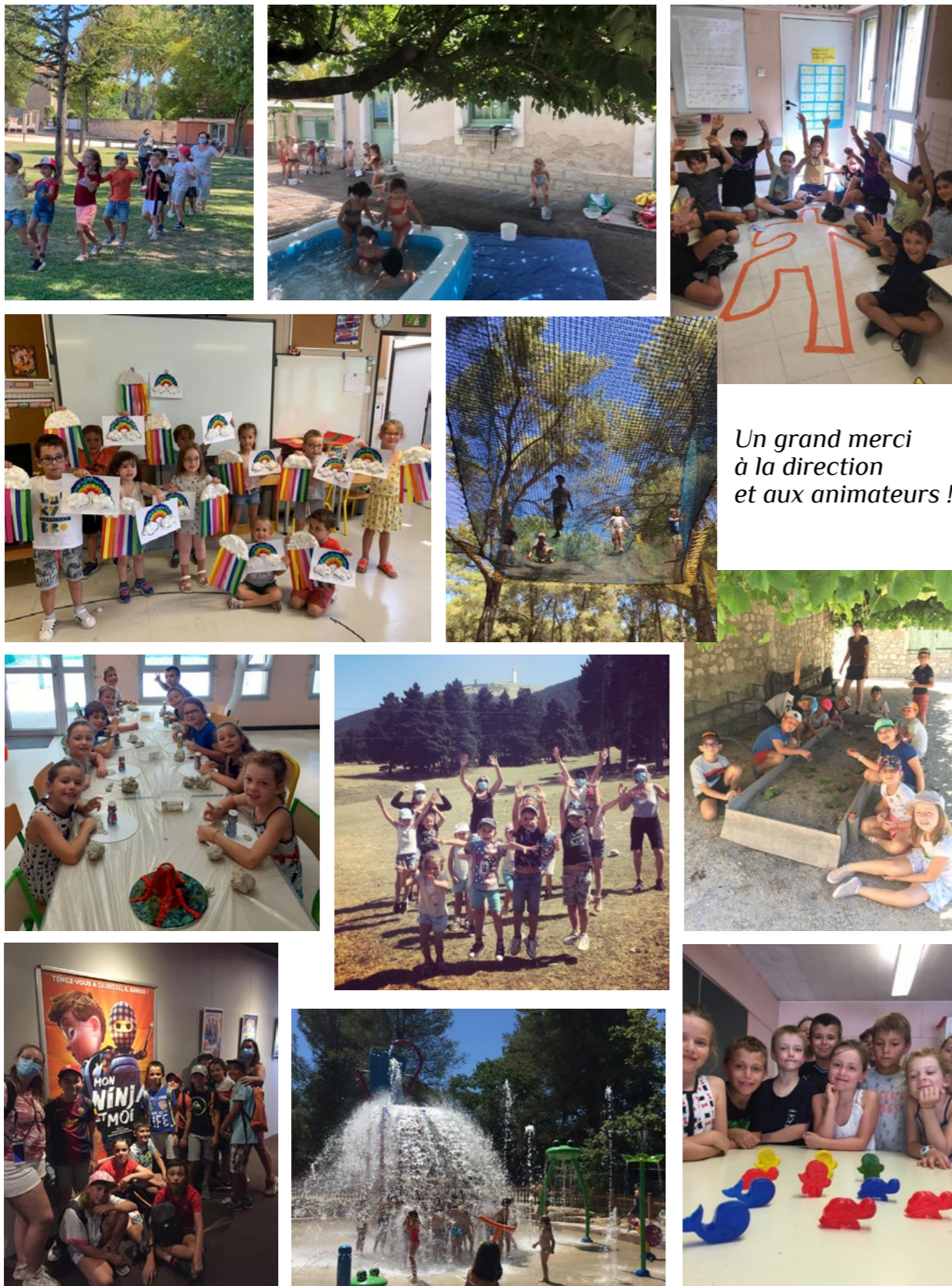
RAPPELS

- Achat de la Grande Bastide stoppé
- Aide transport des collégiens étendue aux lycéens
- Création de places de parking covoiturage

Ce n'est que le début, nous continuons !

# Animations et loisirs à gogo

Tout juillet, les enfants ont participé gaiement aux activités éducatives et ludiques variées. Des sorties régulières et riches ont malgré tout été organisées. Dans le contexte sanitaire très particulier, les équipes du service de l'enfance ont veillé au respect des consignes tout en permettant aux enfants découvertes et amusements.



*Un grand merci  
à la direction  
et aux animateurs !*

# Ambiance estivale !



Flashmob, en rythme et en musique, elles dansent pour fêter l'été avec l'Agvclv !



Une sardinaude au top avec la buvette du marché



De jour comme de nuit, « les demoiselles » de Daniel Bonhomme nous enchantent.



Suivez le guide ! Denis Renoux a fait découvrir notre village et notre patrimoine tous les mardis de l'été.



Velleroots pour les amateurs de reggae et pour savourer le 15 août, bravo aux bénévoles de FestiVelleron !



Merci pour ces soirées de la Fête Votive, organisées par FestiVelleron.



Deux belles soirées de Ciné plein air, avec la Strada.

Le plaisir de retrouver Sylvain Tauziac en concert avec le duo «Confidenciel» et sa sélection de chansons françaises.



A la découverte de talents sur le marché des créateurs locaux tous les jeudis de l'été.

TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENTS TRANSPORTS  
**LIONEL TOULEMONDE**

8 Clos "Les Sarments"  
84740 Velleron

Tél.Fax : 04 90 20 09 85  
lionel.toulemonde@wanadoo.fr



**TERRASSEMENT  
JEAN  
TIRADO**

04 90 20 79 88  
terrassement.jeantirado@orange.fr  
1658 Chemin de la Sylvestre  
84740 VELLERON



**TERRASSEMENT  
JEAN  
TIRADO**

- FONDATION DE VILLA
- TROU DE PISCINE
- ACENCEMENT DE COUR ET DE CHEMIN
- RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
- RACCORDEMENT DES RÉSEAUX SUR LE DOMAINE PRIVÉ
- REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
- LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
- TRANSPORT D'AGRÉGATS



**Eric  
VISENTIN  
FAÇADES**

**Neuf et  
Rénovation**

1959, Route de Monteux  
84740 VELLERON

**04 90 20 07 31**



**Travaux Publics et privés  
V.R.D. - Assainissements  
Terrassement - Ouvrages d'Art  
et Démolitions**



**Agence S.R.M.V.**  
Colas Midi-Méditerranée  
308, Chemin de Patris  
BP 70115  
84204 Carpentras Cedex  
Tél : 04 90 63 11 92 - Fax : 04 90 60 14 09

LE FIL DE LA SAISON  
VIVE  
LA  
RENTRÉE



Après un été riche en animations assurées par le centre de loisirs, que nous remercions vivement pour son engagement et la qualité de ses interventions, nous souhaitons une année épanouissante aux élèves, à leurs professeurs, ainsi qu'à toutes les équipes qui contribuent au bon fonctionnement de notre école.

Nous avons eu une rentrée particulière, car la présence toujours active du COVID-19, oblige à prolonger les mesures sanitaires comme le respect des gestes barrières et le port du masque pour le personnel. Il nous faut apprendre à vivre avec ce protocole, en attendant mieux.

Concernant les effectifs, nous passons de 205 élèves en 2019-2020, à 216 élèves pour 2020-2021.



Pendant cet été particulièrement chaud, des travaux ont été réalisés par les services techniques, réfection complète d'une salle de classe et du couloir d'accueil des petites sections de maternelle. Du côté de la cantine, il y a du changement, avec un self flambant neuf, qui permettra un apprentissage de l'autonomie pour les enfants et une sensibilisation au tri des déchets du repas. Nous mettons en place une campagne de rénovation complète des menuiseries en aluminium simple vitrage de l'école du bas, qui datent de 1984, pour les remplacer par des menuiseries en aluminium, nouvelle génération aux normes pour les ERP. La 1ère tranche des travaux, pour un coût de 22 500 €, aura lieu pendant les vacances d'automne.

« Nous tenons à remercier tous les services impliqués durant l'été pour permettre cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles. »

Gilles Laugier 1er adjoint, délégué à l'enfance et aux sports

Dossier Rentrée

# Un accueil de loisirs 6/12 ans éco-citoyen

Depuis le 1er mercredi de la rentrée, c'est un nouvel accueil de loisirs qui remplace la Maison des Jeunes. Son nom, le VEL&N accueil de loisirs municipal 6/12 ans de Velleron et 4 lettres pour Velleron Environnement Loisirs et Nature. L'objectif de l'équipe d'animation composée de Lionel, Lise, Marie Josée et Christine est de proposer des activités liées à la nature dans le cadre de cet accueil de loisirs habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale Vaucluse.

*Les enfants sont amenés à explorer, connaître et respecter l'environnement par la pratique d'activités ludiques.*

Le 1er cycle se déroule sur 7 mercredis jusqu'au 14 octobre avec 2 grands thèmes :

- Le matin, dans le cadre du programme piloté par le ministère des Sports « Savoir rouler à Vélo », les enfants progresseront sur des séances d'apprentissage leur permettant d'être autonome à vélo en se déplaçant de manière écologique et en pratiquant une activité physique.

- L'après-midi, des activités en lien avec les déchets et le tri sélectif seront proposées. Le but étant de sensibiliser les enfants au tri des déchets et à la préservation de notre environnement dans une démarche pluridisciplinaire (langage, découverte du monde, sciences, jeux, arts visuels...).

Lionel Beccari,  
Responsable du service enfance



Vous retrouverez toutes les informations sur la page FB du centre : VELN Accueil de Loisirs Municipal de Velleron 6/12 ans

### Au revoir Madame Miralles !

Nombreux sont les petits velleronnais à avoir eu Madame Miralles comme maîtresse, elle vient de prendre une retraite bien méritée et nous lui souhaitons d'en profiter.

Bienvenue à la personne qui la remplace dans l'équipe éducative.

### PARENTHÈSE,

l'association de parents d'élèves de notre école. Elle réunit les volontaires désireux de s'investir dans la vie scolaire des écoliers de manière active - ponctuellement ou régulièrement, selon vos disponibilités.

Tout au long de l'année, son rôle comprend différents aspects :

1. Participation aux 3 conseils d'école : la liste de parents élus émanant habituellement de notre association, nous sommes présents lors de ces réunions aux côtés des enseignants et des représentants municipaux afin d'aborder des points importants tels que le règlement, les projets pédagogiques, la restauration scolaire, les activités périscolaires...

2. Les festivités et actions de PARENTHÈSE : La fête d'Halloween, le marché de Noël, la vente Initiatives, le vide grenier, le carnaval, la fête de l'école...

La majorité de ces actions, outre leur aspect festif et rassembleur, permettent de récolter des fonds ensuite redistribués à l'école selon les besoins exprimés par l'équipe enseignante : achat de matériel, livres, sorties pédagogiques... L'association se réunit régulièrement, toutes les décisions sont prises ensemble et beaucoup d'échanges se déroulent par email. Chaque membre fait selon ses disponibilités et compétences.

Rejoignez-nous pour poursuivre, améliorer, créer et échanger sur l'école et nos enfants !

Retrouvez-nous également sur FB : Association Parenthèse école Velleron

Dates à retenir :

- Assemblée Générale le 29 septembre à 20h30, suivie d'un apéritif de bienvenue pour les nouveaux membres.

- Halloween le samedi 31 octobre au Vieil Hôpital.

La Présidente de l'Association

# La rentrée pour tous, des plus petits aux plus grands

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que la crèche a réouvert ses portes le 25/08 dernier.

Les grands (nés en 2018) retrouvent doucement, mais sûrement, leurs repères et habitudes dans un nouveau groupe où chacun doit trouver sa place.

Les petits découvrent et se familiarisent progressivement à l'univers de la collectivité et ses multiples sollicitations.

Les adaptations se déroulent selon les disponibilités et organisations de chacun.



Cette année, les activités proposées à vos enfants seront déclinées autour du thème des 4 saisons.

Après une fin d'année très perturbée par la crise sanitaire, les entraînements et les championnats vont pouvoir reprendre pour nos sportifs et sportives, du SOV, du RCV, du TCV, ainsi que les vieux crampons.

La Mairie a profité de l'été pour réaliser quelques travaux, peintures dans la salle commune et remise en état des vestiaires avant la reprise.

Nous souhaitons une bonne rentrée et de nombreux succès sportifs à leurs licenciés et plus largement à tous les sportifs de la commune, des plus petits aux plus grands.

Nous maintiendrons les ateliers de jardinage, de recyclage et favoriserons les activités d'éveil (les sens en action) autour de la créativité : détournement de l'objet et de sa fonction, récupération et transformation d'objets de notre vie quotidienne...

*Tout un monde de découvertes et d'expériences à notre portée et tant d'apprentissages par le jeu !*

De nouvelles techniques et produits écologiques arrivent également à la crèche pour donner sens et continuité aux actions déjà engagées.

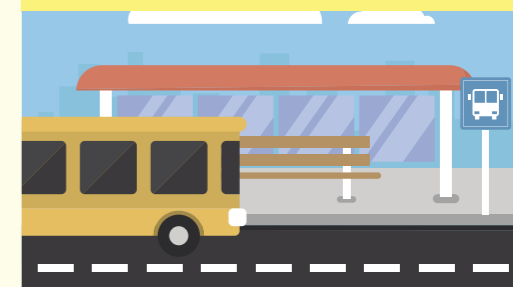
Enfin, en ce contexte si particulier, je remercie chaque parent, grand-parent, professionnelle et autre acteur de la vie de la crèche pour leur respect de la nouvelle organisation et leur compréhension face aux mesures obligatoires à appliquer.

*Bonne rentrée à toutes et à tous !*

Séverine Gaudel, Directrice de la Crèche

## AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Rappel : Aide aux transports en commun pour les collégiens et lycéens des établissements publics, renseignez-vous en mairie sur les justificatifs à fournir



Mission Locale du Comtat Venaissin

C'EST PLUS FACILE AVEC TA MISSION LOCALE

- TROUVER UN EMPLOI
- ME FORMER
- ME LOGER
- CONNAÎTRE MES DROITS
- ME PRÉOCCUPER DE MA SANTÉ
- BOUGER
- ÊTRE CITOYEN

16/25 ANS



COORDONNÉES POUR LA MISSION LOCALE MONTEUX :

TÉLÉPHONE : 04 90 61 15 41



## Forum des Associations

# Un beau moment de partage

La dynamique et la richesse de notre vie associative ont pu pleinement s'exprimer lors du forum de rentrée.

Avec enthousiasme, les bénévoles ont en effet présenté les activités qui reprennent sur le village et donné envie d'y participer. Sport, culture ou autre, un large choix est offert aux petits et aux grands.



### Liste des associations présentes

#### Culture

- Atelier d'anglais 06 37 58 87 55
- Atelier photos 06 75 56 53 91
- Bibliothèque pour tous 04 90 20 06 67
- Cie de Cambis chorale 06 11 58 59 69
- Cie Simples manœuvres Atelier théâtre 06 52 21 77 14
- Le fraisier 06 43 07 09 41
- Velleron Culture Patrimoine 04 90 94 70 85

#### Sport

- AGVCLV gym 06 87 56 42 44
- Caisse à savon 06 15 12 32 28
- Club 2 CV 06 28 13 90 66
- Impact fight boxe 06 72 14 68 44
- RCV rugby féminin 06 72 71 81 87
- SOV foot 06 13 08 34 93
- Tennis 06 20 59 14 87

#### Et...

- AMAP 06 26 73 20 29
- Chevaliers de l'Onde  
leschevaliersdelonde@sfr.fr
- Parenthèse, parents d'élèves 06 71 36 75 29

D'autres associations sont aussi à découvrir, renseignez-vous sur le site de la mairie par exemple.

## Communauté d'Agglomération

## FORTS dans les MOMENTS FORTS

Le plan de soutien à l'économie locale, élaboré par le Grand Avignon, s'est fondé sur une écoute des difficultés des entreprises et un état des lieux.

Deux leviers d'action :

- Une contribution immédiate aux fonds d'aides aux entreprises mis en place par les Régions Sud et Occitanie pour gérer l'urgence.
- Une série de mesures pour accompagner les entreprises dès la reprise d'activités et stabiliser l'économie locale.

Le montant total des moyens mobilisés s'élève à près de 900 000 €.

Il s'agit véritablement d'accompagner la reprise d'activités à court et moyen terme dans les différents secteurs avec :

- + de services aux entreprises et de coopération
  - La priorité à l'économie de proximité et à l'emploi
  - Le soutien à l'attractivité touristique
- [www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr)

## Aide à l'achat

## Vélo à assistance électrique

La participation du Grand Avignon est plafonnée à 100€ par vélo pour un achat minimum de 400 € ;

L'aide est réservée aux particuliers majeurs résidant sur le Grand Avignon pour 1 vélo par foyer/an et conditionnée par l'engagement de ne pas revendre le vélo avant un an.

Le VAE doit être neuf et répondre aux normes européennes.

Fournir :

- 1 justificatif de domicile de - de 6 mois
- 1 copie de la pièce d'identité justifiant l'âge
- 1 facture acquittée de - de 6 mois
- 1 R.I.B.
- 1 attestation sur l'honneur de non revente
- 1 certificat d'homologation conforme à la norme européenne EN 15194.

Pour validation, ces pièces sont à adresser par courrier à :  
Service Mobilité du Grand Avignon  
320 chemin des Meinajariès  
BP 1259 Agroparc - 84911 Avignon Cedex 9



## Arts vivants

## L'Opéra réouvre

Des offres découvertes existent, c'est bon à savoir pour en profiter !

L'Opéra en famille : parents, grands-parents, transmettez votre passion pour l'opéra et la danse !

- Avec 1 adulte ayant acheté une place de spectacle = 1 enfant minimum (-16 ans) au tarif de 6 euros pour les spectacle d'opéra, opérette et danse.
- Ma 1ère fois à l'opéra : détenteur d'un abonnement parrainez un de vos proches curieux de découvrir l'opéra d'Avignon en l'accompagnant à son 1er spectacle à 50 %
- Dernière minute : 30 min avant le début du spectacle, en vente les places restantes pour les - de 25 ans à 10 euros (voir les spectacles éligibles à cette offre)

Mais aussi des conférences, rencontres...

Renseignez-vous : [operagrandavignon.fr](http://operagrandavignon.fr)

*L'Opéra en famille :  
transmettez votre  
passion pour l'opéra  
et la danse !*



## CONSEIL MUNICIPAL DU 10.09.20

**Présents :** Philippe ARMENGOL, Gilles LAUGIER, Sophie MARQUEZ, Hervé BERENQUER, Katia CAVALLINI, Karim AKAR, Nicole RIVES, Franck PESCHIER, Cécile LAGET-BARBET, Bernard SENET, Daniel CLERC, Auli GUILLAND, Cédric CLARETON, Sabine BAUPREY, Marion RUDELLE, Alexandra BOURGOIN, Ludovic THEVENET, Thomas GAUDION, Yannick VITALBO, Rachel TASSAN, Gérard LANTIN, Françoise FILLIERE.

**Procuration :** Nicole VIAU donne procuration à Auli GUILLAND.

## N°1 - DÉCISIONS DU MAIRE PRISES, INFORMATION

- M. le Maire de Velleron, informe des décisions prises de ne pas acquérir par voie de préemption 11 propriétés.

## N°2 - Administration générale - Règlement intérieur du Conseil Municipal

- Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du conseil municipal et ses règles d'organisation et de fonctionnement.

VOTE à l'unanimité

## N°3 - CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET N°4 - DÉSIGNATION DES MEMBRES

- Création de commissions destinées à travailler sur les thématiques Finances

C. Laget Barbet, P. Armengol, G. Laugier, S. Marquez, H Berenguer, K. Cavallini, K. Akar, N. Rives, S. Bauprey, F. Peschier, B. Senet - Urbanisme : H Berenguer, F. Peschier, B. Senet, D. Clerc, F Filière - Transition écologique : K. Cavallini, P. Armengol, T. Gaudion, C. Claretton, K.Akar, M. Rudelle, L. Thevenet - Culture et festivités : N. Rives, P. Armengol, S. Marquez, K. Cavallini, C. Claretton, A. Guillard, S. Bauprey, G. Lantin, R. Tassan - Développement économique : K.Akar, G. Laugier, A. Guillard, A. Bourgoin, Y. Vitalbo, F. Fillière - Vie associative et sportive : K. Cavallini, G. Laugier, N. Rives, T. Gaudion, L. Thevenet, Y. Vitalbo et Enfance et jeunesse G. Laugier, P. Armengol, C. Laget Barbet, C. Claretton, R. Tassan, G. Lantin.

VOTE à l'unanimité

## N°5 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

- La commission d'appel d'offres est composée du maire, son président, de 4 membres titulaires :

F. Peschier, B. Senet, S. Bauprey, F. Fillière et 4 suppléants élus C. Laget Barbet, H. Berenger, G. Laugier, Y. Vitalbo.

VOTE à l'unanimité

## N°6 - PERSONNEL - ATTRIBUTION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE COVID

- Une prime exceptionnelle de 500 € maximum liée aux sujétions exceptionnelles dans le cadre de la crise sanitaire.

VOTE à l'unanimité

## N°7 - PRISE EN CHARGE EXCEPTIONNELLE COVID - FESTIVAL DES SORGUES

- Suite à l'annulation liée à la crise et pour soutenir les artistes, prise en charge exceptionnelle à hauteur de 50% soit pour Cigale Prod, 2 250 € et Les Amis de Lucas 1000 €.

VOTE 2 Contre : Y. Vitalbo, R Tassan

## N°8 - FINANCES- DÉPENSES ÉLIGIBLES AU COMPTE FÊTES ET CÉRÉMONIES

- Le Trésorier-comptable demande de prendre une délibération autorisant à engager des dépenses relatives aux fêtes, cérémonies et autres événements dans la limite des crédits disponibles.

Adoptée à l'unanimité

## N°9 - PARTENARIAT ENTRE INFOCOM-FRANCE ET LA COMMUNE UN CONTRAT DE LLD POUR LA MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN VÉHICULE PUBLICITAIRE

- Le contrat précédent arrivant à échéance, achat du véhicule utilisé par les services techniques pour 3500€. Le nouveau partenariat concerne un véhicule 9 places pour l'ALSH et des associations.

Adoptée à l'unanimité

## N°10 - COMMANDE GROUPÉE PRESTATION RGPD

- Prestation d'un cabinet intervenant sur 8 communes du Grand Avignon, pour l'accompagnement de la mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données personnelles pour un montant de 2400 €.

VOTE à l'unanimité

## N°11 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2020

- La décision modificative n°1 du budget porte sur des affectations sur des lignes différentes de 5300 € sur la section fonctionnement.

VOTE : 2 abstentions : Y. Vitalbo, R Tassan

## QUESTIONS DIVERSES

Pour information, passeront par la voie de la décision :

- la demande de subvention Contrat Départemental de Solidarité des Territoires 2020-2022 de 227 100 € pour la réalisation d'investissements

Part générale : 204 390 € pour le bd Général de Gaulle en 2020 puis la réhabilitation énergétique de bâtiments communaux et la 3ème année, la voie verte et sur la part développement durable + 22 710 € pour l'optimisation de l'éclairage public

- la demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police :

Le Département participe à l'aménagement des équipements améliorant la sécurité des usagers des transports en commun et des voiries. Le montant de la dépense est écarté à 35 000 € H.T, avec un taux de 50%. La commune sollicite une aide de 17 500 € pour l'opération de réaménagement du bd Général de Gaulle avec une bonification de 3 500 € liée à l'accessibilité PMR.

Une information est également donnée sur l'actualité du Grand Avignon et en particulier sur la séance du conseil communautaire du 29 juillet où 64 délibérations ont été présentées. Il s'agissait en particulier de la désignation des membres de la CAO ainsi que des comptes de gestion 2019 et des comptes administratifs 2019 de chaque budget annexe de l'agglomération.

Une délibération a été refusée, il s'agit de celle portant sur les indemnités des élus qui introduisait la création d'un conseil délégué contestée au moment du vote.

Les séances du Conseil Municipal sont publiques, dans le respect des consignes sanitaires.



**Eh oui, c'est déjà la rentrée !**

L'actualité de ce début de mandat aura été le non-achat de la grande Bastide que nous approuvons. Nous adressons à Monsieur Le Maire nos félicitations pour cette sage décision.

Cependant une question subsiste : cet achat ne se faisant pas, nous nous interrogeons sur la raison du maintien de cet emprunt par la municipalité (800 000€). Pourquoi vouloir endetter la commune pendant de très nombreuses années ?

En maintenant cet emprunt, le budget d'investissement est donc conséquent (1.179.706€). C'est un des plus importants de ces 10 dernières années ! Il y a de quoi réaliser de nombreux projets qui amélioreront le bien vivre des Velleronnais.

Nous serons donc attentifs aux réalisations car



Chères velleronnaises  
Chers velleronnais

La saison estivale est derrière nous,  
la rentrée est là !

Le travail, la rentrée des classes et malheureusement « le virus » : restons prudents.

Nous regrettons la résiliation du contrat d'entre-



Tout d'abord, nous tenons à vous indiquer que nous sommes heureux d'agir depuis 100 jours pour notre

village dans la cohérence et avec des méthodes conformes à nos valeurs et nos engagements.

Nous profitons de cet espace pour un zoom sur un dossier d'actualité complexe dans un souci de transparence et d'association de la population.

Après avoir stoppé l'achat de la Grande Bastide, les élus de Velleron ensemble feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que le lotissement de 141 lots prévus à sa proximité ne voit pas le jour.

La précédente municipalité avait contracté un emprunt de 800 000€ encaissé en 2019, pour acheter ce bâtiment. L'actuelle municipalité a réussi à se désengager de l'achat mais a hérité de l'emprunt dont les fonds seront utilisés au cours du mandat pour des opérations d'investissement.

Il faut être clair, le promoteur a investi dans des

nous devons collectivement garantir la bonne affectation de l'argent public, même si, pour l'instant, nous constatons qu'il n'y a aucune transparence et que nous ne sommes associés ni aux études, ni aux réalisations.

Rien n'a changé. Les élus actuels se plaignaient du même mal lorsqu'ils faisaient partie de l'opposition ? Leur devise n'était-elle pas **VELLERON ENSEMBLE** ?

Nous osons espérer que ce sont les réglages de ce début de mandat et que tout rentrera dans l'ordre très prochainement.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Merci pour votre confiance.

Nous sommes encore plus motivés dans notre engagement pour Velleron.

La liste Velleron à Venir vous souhaite une bonne rentrée.

rien du nouveau cimetière et du rond-point de Pernes, ce qui a entraîné une dégradation des lieux.

Nous respectons le choix d'annuler le projet d'achat de la Grande Bastide mais nous pensons qu'il serait souhaitable pour les velleronnais de savoir comment seront utilisés les 800 000 € de l'emprunt déjà perçu pour ce projet.

Nous espérons qu'à la rentrée nous pourrions intégrer les commissions de notre choix.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

études préparatoires, eu l'aval de l'ancien exécutif et des autorisations déjà données en amont de notre élection.

Depuis notre arrivée, tout a été activé pour trouver des solutions pour stopper ce projet contraire développement harmonieux de notre village. Cette position a été clairement énoncée par le Maire Philippe Armengol, aux promoteurs de ce lotissement.

Un collectif citoyen s'organise pour appuyer nos démarches et cela ne sera pas de trop étant donné la situation avancée.

Si vous souhaitez signer la pétition voir [change.org](https://change.org) ou contact : [defensegrandebastide@gmail.com](mailto:defensegrandebastide@gmail.com)

C'est une satisfaction de voir les dynamiques s'intensifier autour de nous avec les différents acteurs locaux, associatifs notamment.

Nous n'agissons pas seuls mais bien avec les Velleronnais.

## Prévention

### Recherche bénévoles

Le Comité Communal des Feux de Forêt regroupe des bénévoles motivés par l'intérêt qu'ils portent à la protection de la forêt et son environnement. Ils effectuent notamment des missions de surveillance dans la colline et les espaces boisés.

Pour étoffer son équipe, le CCFF de Velleron recherche femmes ou hommes disponibles facilement durant les périodes à risque, de fin juin à début septembre

La formation initiale est effectuée par l'ADC-CF84 et les pompiers. Elle porte sur les Gestes de premiers secours, la cartographie, la topographie, l'orientation, l'utilisation radio, la conduite de véhicule 4x4, le maniement du système d'aspersion, l'évaluation du feu (départ, direction)...



Merci à nos valeureux pompiers pour leur mobilisation sans faille et notamment leurs combats contre les feux cet été.

### Sécurité routière

Des premières étapes pour améliorer la sécurité routière :

- Avec l'acquisition de 2 radars pédagogiques pour lutter contre la vitesse excessive en sensibilisant chacun.
- Avec des passages piétons repeints pour plus de visibilité



Si vous êtes intéressé, merci de donner vos coordonnées en mairie pour être contacté par le responsable local.



### STOP aux décharges sauvages !

Déchetterie ouverte le lundi et mercredi de 13h30 à 16h45, le samedi de 9h à 16h45. Numéro vert pour enlever les encombrants :

0 800 71 84 84



**Luttons tous contre les dépôts sauvages et protégeons ainsi la nature !**



**Opération façade :****L'embellissement du centre ancien se poursuit**

Parmi les actions de mise en valeur du cadre de vie, la commune encourage les efforts des propriétaires en participant financièrement aux travaux de réfection de façade. SOLIHA 84 est en charge du suivi de cette Opération Façade, afin de garantir la qualité des projets et l'accompagnement des particuliers dans les démarches.

**Mon bien est-il concerné ?**

Le bien immobilier peut être une résidence, un commerce ou un local commun. Il doit être situé dans le périmètre\* de l'Opération Façade et la façade doit être visible depuis l'espace public.

**Quel est le montant de la subvention ?**

Le taux de subvention est de 30 % du montant des travaux plafonné à 7 622,45 € HT. L'aide maximale est de 2 286,74 €.

La subvention sera réglée sur présentation des factures, après un métré réalisé par SOLIHA 84 et que la vérification des travaux soit en conformité avec la prescription initiale.

Pour bénéficier de cette aide et vous aider dans le montage du dossier, il est impératif de vous renseigner auprès de la Conseillère Habitat de SOLIHA 84 avant le démarrage des travaux.



avant

**Quels sont les travaux subventionnés ?**

Les travaux subventionnables sont :

- Mise en place de l'échafaudage ;
- Travaux préparatoires à la rénovation du revêtement;
- Fourniture et pose du revêtement de surface apparent;
- Peintures des volets, portes, fenêtres, balcons, ferronneries.. sur les façades subventionnées.

La subvention communale ne sera attribuée qu'aux propriétaires s'engageant à respecter les prescriptions de l'architecte-conseil du CAUE et la validation de l'Architecte des Bâtiments de France et après dépôt d'une déclaration préalable en mairie. Les dossiers sont examinés par année civile dans la limite des crédits votés au budget.



après les rénovations

**Un service local pour vos demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat**

La Commune de Velleron finance un service aux particuliers par la mise en place d'un Point d'Information Amélioration de l'Habitat tenu par SOLIHA84. Cette association vous accompagne dans vos démarches pour obtenir des subventions pour la réalisation de travaux dans votre logement. Les aides financières mobilisables peuvent provenir du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Anah, d'Action Logement ou de votre caisse de retraite.

**Suis-je concerné ?**

Les aides financières s'adressent aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs. En tant que propriétaire occupant, vous devez occuper le logement à titre de résidence principale et rentrer dans des conditions de ressources qui dépendent de la taille de votre ménage fiscal. Le logement doit dater de + de 15 ans et les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

En tant que propriétaire bailleur, votre logement peut être loué ou vacant et il devra faire l'objet d'un conventionnement avec les services de l'Etat durant 9 ans minimum. Vos locataires occuperont le logement à titre de résidence principale et devront rentrer dans certaines conditions de ressources. Le logement doit dater de + de 15 ans avec des travaux réalisés par des professionnels.

**Quels sont les montants des aides ?**

Le montant des subventions dépend du projet, du statut d'occupation du logement, des revenus si vous êtes propriétaire occupant, du montant de travaux. De plus, le Programme d'intérêt Général Départemental bonifie les aides et permet de mobiliser des primes complémentaires dans le cas de réduction importante de la consommation d'énergie.

Les propriétaires bailleurs bénéficient également d'une déduction fiscale de 70% des revenus locatifs grâce au conventionnement en loyer social ou très social du logement.

Vous souhaitez savoir si vous rentrez dans les conditions (projet de travaux, plafond de ressources), bénéficier d'un appui technique sur votre projet (conseils sur travaux et devis, visite), optimiser les aides financières ? La Conseillère Habitat de SOLIHA 84 est disponible pour faire le point avec vous sur votre situation et votre projet. Les frais de diagnostic et du montage des dossiers sont gratuits pour les particuliers. Pour toutes ces aides, il est impératif de constituer les demandes avant le démarrage des travaux.

**Quels sont les travaux concernés ?**

Les travaux subventionnés sont ceux visant :

- à réaliser une importante économie d'énergie ;
- à adapter le logement au bénéfice des personnes en situation de handicap ou d'un âge avancé;
- la réhabilitation totale en cas de travaux lourds (toiture, électricité, plomberie...);
- la mise en conformité suite à un manquement au RSD, un constat d'indécence ou arrêté de péril.

**Clara GASET, Conseillère Habitat SOLIHA 84**  
c.gamet@soliha.fr  
tel : 04 90 23 12 12 le mercredi  
et vendredi de 8h à 12h.

**Pour RDV avec Clara GASET,**  
téléphonez au service urbanisme  
au 04 90 20 00 71

**SOLIHA 84**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**Pétition à signer en Marie**  
ou sur [www.change.org](http://www.change.org)

**Collectif pour la**  
**PRÉSERVATION du site**  
**de la GRANDE BASTIDE**

**Pourquoi ?**

Projet de construction de 141 lots,  
soit 200 logements individuels et collectifs  
autour de la grande bastide  
soit 200 x 2,4\* = 480 personnes  
supplémentaires prévisibles  
(\* coeff. moyen d'occupation par logement)

**Conséquences...**

- **MODIFICATION de l'ESPACE NATUREL**  
Dégradation visuelle du paysage  
Artificialisation des sols  
Destruction de la biodiversité

...mais aussi !

- **Augmentation de la POPULATION** passant à plus de 3 500 habitants:  
loi SRU (Solidarité et de Renouvellement Urbain)  
imposant plus de 20% de logements sociaux à 25% en 2025 (actuellement 6% existants)
- **Augmentation du TRAFIC** sur voirie non adaptée et sortie sur D938 dangereuse
- **Capacité d'accueil de l'ECOLE limitée...**

Contact : [defensegrandebastide@gmail.com](mailto:defensegrandebastide@gmail.com)

## Agenda

- | **Halloween**, le 31 octobre au vieil hôpital.
- | **Commémoration Armistice le 11 novembre**
- | **Fête des Lumières**, le 5 décembre.
- | **Recensement de la population**, du 21 janvier au 20 février 2021.

## Vos élus à votre écoute

Chaque élu peut être contacté en laissant un message en mairie tel 04 90 20 00 71.

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

**Gilles Laugier**, 1er adjoint, à l'enfance, jeunesse et sport : le jeudi sur RDV, g.laugier@velleron.fr

**Hervé Berenguer**, adjoint à l'urbanisme et au tourisme : le mardi matin sur RDV, h.berenguer@velleron.fr

**Karim Akar**, adjoint au développement économique, à la prévention et à la sécurité, sur RDV, k.akar@velleron.fr

**Nicole Rives**, adjointe à la Culture et aux festivités : le vendredi matin sur RDV, n.rives@velleron.fr

**Nicole Viau**, Vice-Présidente du CCAS : sur RDV, n.viau@velleron.fr

**Mairie** : 04 90 20 00 71  
contact@velleron.fr

**Service urbanisme** :  
mardi et mercredi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Crèche** : 04 90 38 59 98

**ADMR** : 04 90 20 55 17

**Architecte conseil** :  
4ème lundi après-midi sur RDV

**Conciliateur de justice** :  
3ème mercredi à partir de 10h sur rdv

**Police municipale** :  
04 90 20 17 52

**Urgence** : Samu 15

**Sapeurs pompiers** 18

**Gendarmerie** 17

**Centre anti-poison**  
04 9175 25 25

**Pharmacie de garde** :  
08 92 46 45 45

**Médecin de garde** :  
04 90 20 84 84

**Centre des brûlés** :  
04 91 3830 33



## État civil 2020

### FÉLICITATIONS

#### Mariages

- 04/07** Isabelle GAZZA & Alexandre CHARON
- 25/07** Harmonie MIRANDA & Alexandre TRILLOT
- 29/08** Amandine HYENNE & Cédric MOLINES

Les mariés ont reçu en cadeau le coffret gourmand 100% Velleron. Merci à Mme et M. Germain pour les dons faits aux associations pour le mariage de leur petite fille.

#### Naissances

- 14/07** Thomas CHICHEIL
- 16/07** Antoine LAUGIER
- 28/08** Lisy CEGARRA
- 02/09** Inaya CORTES

#### Baptême

- 29/08** Agathe MOULIN

### Sincères condoléances

- 30/07** Chantal CLARIOT épouse CORDA
- 30/08** Frédéric BERTAUD
- 13/09** Ghislaine JACOB née SARRAZIN

### Départ à la retraite



Mary-Jo Soriano a pris sa retraite bien méritée après 13 ans de service dans l'administratif. Vous l'avez sans doute rencontrée, au service urbanisme, poste qu'elle a occupé pendant toutes ces années et maintenant remplacée par Evelyne Bisogno (à gauche sur la photo). Nous lui souhaitons une belle retraite.

**MAÇONNERIE Générale**

Charpente & Couverture  
Neuf & Rénovation

**SARL LEONARD Cédric**  
581 Chemin des Cades - 84740 VELLERON  
Tél : 04 90 20 86 37 - Port : 06 29 86 12 71

**Jeremy Piovan**

**Maçonnerie générale**  
Charpente et couverture

**06 28 23 93 08**

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

**JÉRÔME RICHARD**

1663, chemin de la Sylvestre  
84740 VELLERON  
Tél. : 04 90 20 18 24

## CCAS

### Aide administrative sur mesure

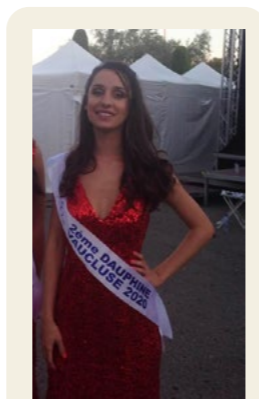
Un nouveau service d'aide aux démarches administratives à réaliser sur Internet est proposé à partir de septembre. Il est gratuit et à disposition de tous les Velleronnais selon leurs besoins.

A la demande, chacun reçoit une aide personnalisée et toutes les informations restent bien entendu strictement confidentielles.

Cet accompagnement sera proposé dans le bureau du CCAS au rez-de-chaussée de la mairie le lundi après-midi sur rendez-vous. Un ordinateur et une imprimante dédiés sont à disposition.

Pour en profiter : inscrivez-vous sur la liste de réservation affichée en mairie au plus tard le vendredi avant 12h pour le lundi suivant.

**Pour toute information complémentaire : Auli Guillard, a.guillard@velleron.fr (06 74 38 12 18)**



Bravo Carla CHIRON !

# Le Potager des Halles

Cours de la république à PERNES - 04 90 61 52 93



Fruits &  
Légumes  
Crèmerie  
Pains

Boucherie

Fiers de nos agriculteurs

Ils sont notre patrimoine



Photographe : Didier KNOFF

Marché  
agricole  
de Velleron

